

Fiche de prise de décision n°:	RH-2014-146	Date:	28-10-2014
Direction:	des ressources humaines	FPD remplaçant FPD #:	
Service:	Dotation et développement organisationnel	et datée du:	
Objet:	Mandat qualifiant à la Direction de l'urbanisme		

ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :

Dans le cadre du processus de sélection pour le poste cadre de chef de service – permis et inspection à la Direction de l'urbanisme, le comité de sélection formé de M. François Bilodeau, directeur adjoint de la Direction de la vie communautaire, M. Dominic Deslauriers, directeur de l'urbanisme et Mme Johanne Vaillancourt, chef de service de la dotation et du développement organisationnel, a reçu trente (30) candidatures externes pour le poste, dont trois (3) d'entre elles ont été rencontrées en entrevue.

Toutefois, aucune candidature n'a satisfait aux exigences de sélection pour ce poste. Considérant cette situation et le fait qu'il existe à l'intérieur de l'organisation un potentiel de relève, le comité de sélection recommande de nommer M. Pierre-Luc Therrien à un mandat qualifiant pour le poste cadre de chef de service – permis et inspection, et ce, pour une période de 12 mois.

Une entente concernant les conditions de travail est à intervenir entre les parties.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :
FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):

Coûts	Impacts	2014	2015	2016
Masse salariale (02-615-01-141)		11 180 \$		
Avantages sociaux (02-615-01-289)		2 795 \$		
Masse salariale (02-615-01-141)			67 910 \$	
Avantages sociaux (02-615-01-289)			16 978 \$	
SOUS-TOTAL		13 975 \$	84 888 \$	
TOTAL 2014-2015				
Masse salariale (02-615-01-141)		79 090 \$		
Avantages sociaux (02-615-01-289)		19 773 \$		
		98 863 \$		

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires : oui non

Commentaires :

Financement déjà autorisé par :

Budget de fonctionnement. Postes budgétaires : 02-615-01-141, 02-615-01-289, 02-615-00-141 et 02-615-00-289

Règlement d'emprunt spécifique RV-____, Poste budgétaire : ____

Règlement « Omnibus » RV-____, résolution CE-____

Autre (spécifier) : ____, résolution CV-____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires :

Numéro du projet PTI :	Montants	2014	2015	2016
_____	_____	_____	_____	_____

